



AIR CANADA

[Communiqués](#)

Air Canada obtient un financement supplémentaire de 37 M\$ US de Norddeutsche Landesbank Girozentrale; et un financement de 75 M\$ US de GE Capital Corporation

MONTREAL, le 30 janv. /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle avait conclu une entente de financement garanti évaluée à 37 M\$ US (environ 46 M\$ CA) avec Norddeutsche Landesbank Girozentrale. Cette entente s'ajoute à celle portant sur un financement de 78 M\$ conclue avec Calyon New York Branch et Norddeutsche Landesbank Girozentrale et annoncée le 22 décembre 2008, laquelle prévoit un prêt de cinq ans arrivant à échéance en décembre 2013.

Seconde tranche de financement de GE Capital Corporation

De plus, Air Canada a fait savoir aujourd'hui qu'elle avait conclu une entente de financement garanti évaluée à 75 M\$ US (92 M\$ CA) qui complète, avec cette deuxième tranche, la série d'accords de financement garanti conclus avec General Electric Capital Corporation (GECC) et ses sociétés affiliées, annoncés le 23 décembre 2008.

En vertu de ces accords, une première tranche de 80 M\$ US (environ 98 M\$ CA) a été consentie à Air Canada le 23 décembre dernier. Grâce à la deuxième tranche de 75 M\$ US obtenue aujourd'hui, la Société a reçu un financement de 155 M\$ US (environ 190 M\$ CA). Le prêt arrivera à échéance en 2014.

La conclusion de la cession-bail visant un appareil 777-300ER de Boeing auprès de General Electric Commercial Aviation Services (GECAS), une division de GECC, a été reportée et devrait avoir lieu en février 2009, mais n'est plus une condition à la seconde tranche de financement. Cette cession-bail d'une durée de 12 ans, qui demeure assujettie à certaines conditions, permettra à Air Canada d'obtenir un financement supplémentaire d'au moins 40 M\$ US (environ 48 M\$ CA).

Aux termes de toutes ces ententes avec GECC et ses sociétés affiliées, Air Canada disposera d'un financement total s'élevant à quelque 195 M\$ US (environ 238 M\$ CA).

Seabury Group LLC a agi en qualité de conseiller financier pour le compte d'Air Canada en ce qui a trait à l'entente avec GECC, dans le cadre d'un mandat plus vaste visant à aider la Société à obtenir un financement à long terme de son fonds de roulement.

Ces ententes marquent une étape supplémentaire dans la mise en oeuvre de la stratégie d'Air Canada visant à améliorer ses liquidités à court et à long termes par des moyens traditionnels et non traditionnels.

Accords de financement conclus en décembre 2008 et en janvier 2009

Air Canada a conclu en décembre et en janvier des accords de financement d'un montant pouvant atteindre 549 M\$ CA. Outre les accords mentionnés ci-dessus, Air Canada a conclu une facilité de crédit garantie et renouvelable à concurrence de 100 M\$ CA avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), dont les transferts additionnels sont assujettis à certaines conditions, ainsi qu'un accord avec Aéroplan prévoyant le versement accéléré d'environ 70 M\$ CA d'ici le 31 décembre 2008 et des modalités commerciales qui avantagent les deux parties.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

La présente peut contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, sont sujets à d'importants risques et incertitudes, et ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. A terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont les prix de l'énergie, l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, des conflits armés, des attentats terroristes, les épidémies, les questions et les coûts liés aux assurances, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, les relations de travail, les questions de retraite et d'approvisionnement, l'évolution de la législation, des nouveautés ou procédures réglementaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs (y compris les hypothèses) dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada déposés sur SEDAR et consultables au www.sedar.com. Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

%SEDAR: 00001324EF c4407

Pour plus de renseignements:

Renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), (514) 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), (416) 263-5576; Angela Mah (Vancouver), (604) 270-5741; Internet: aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

